



INSTALLATEUR FRIGORISTE

Option aérothermie

Public

Niveau V ou IV

Le candidat devra manifester un intérêt pour la production industrielle

Goût pour le travail en équipe

Aptitude physique à l'exercice du métier (tenue debout, port de charge)

Satisfaire à l'entretien

Objectifs

Être capable :

- d'assurer la maintenance et l'exploitation des installations centralisées de conditionnement d'air
- de monter, mettre en service et assurer la maintenance des climatiseurs à détente directe
- d'assurer la maintenance et l'exploitation des équipements de production de chaleur des installations de conditionnement d'air.

Statut

Alternance

Durée

945 heures en centre de formation et 175 heures en entreprise, soit 1120 heures.

Référentiel formation

- Techniques du froid
- Techniques du chaud
- Techniques de la climatisation
- Soudure
- Automatismes et régulation
- Atelier
- FOAD
- Electrotechnique
- Recherche d'emploi
- Promotion de l'égalité

Aides financières

Validation

- Le titre professionnel « Agent de maintenance en conditionnement d'air »
- CQPM Agent Technique en Climatisation Individuelle Autonome (CQPM 140)
- Attestation de formation « Agent de maintenance en conditionnement d'air » par validation via jury professionnel
- Certificat d'aptitude à la manipulation de fluides frigorigènes
- Habilitation électrique niveau BR
- Licence de brasage dans les domaines du froid, selon norme EN 378 délivrée par un bureau de contrôle